

Madame, Monsieur,

Nous venons de recevoir la demande de communication des informations concernant la santé de votre enfant mineur détenues par le Centre Hospitalier Universitaire :

NOM
DATE DE NAISSANCE

PRENOM(S)

Afin de nous permettre de satisfaire au mieux votre demande, nous vous invitons à renseigner les éléments suivants et à nous les retourner à l'adresse ci-dessous. Ces renseignements nous sont **indispensables**. *A joindre : copies des pièces d'identité, copie du livret de famille, en cas de divorce : copie du jugement attestant de l'autorité parentale.*

NOM ET PRENOM(S) DU PERE

Adresse

CP - VILLE

Numéro de Téléphone

NOM ET PRENOM(S) DE LA MERE

Adresse

Numéro de Téléphone

Site concerné : Morvan Cavale Blanche Carhaix Bohars Résidence.....

Service(s) d'Hospitalisation ou de consultation :

Années - Date(s) d'Hospitalisation

L'enfant a-t-il exprimé son désaccord sur la transmission de son dossier ? OUI NON

Deux possibilités vous sont proposées (cocher l'option souhaitée) :

- * Consulter votre dossier à l'Hôpital
(complétez le tableau n°1)
- * Obtenir un duplicata de tout ou partie du dossier
(complétez le tableau n°2)

TABLEAU N°1 – Consulter votre dossier à l'Hôpital

Il peut vous être proposé, sur présentation d'une pièce d'identité, (cochez l'option souhaitée) :

- * De consulter votre dossier en présence d'une secrétaire
- * De consulter votre dossier en présence d'un médecin

Quelle que soit l'option choisie, un lieu de consultation de votre dossier sera mis à votre disposition sur le site de l'hôpital.

* Si le dossier vous est demandé pour une expertise médicale, nous vous signalons que le médecin expert peut, avec votre accord écrit, venir consulter votre dossier sur place ou se le faire adresser directement, à ses frais.

TABLEAU N°2 – OBTENIR UN DUPLICATA DE TOUT OU PARTIE DU DOSSIER

(Les frais de duplication, aux tarifs mentionnés ci-dessous, et d'expédition sont à la charge du demandeur.)

Parmi les options suivantes, cochez celles qui correspondent à votre demande :

Photocopie (tarif : 0,18 euros par feuille au format A4) – Tarif fixé par l'Arrêté du 01/10/2001 du 1^{er} Ministre – J O du 2/10/2001 :

Je désire qu'un simple compte-rendu du séjour soit transmis gratuitement au médecin dont le nom suit et ne désire donc pas de copie de tout autre élément du dossier médical :

Nom :

Adresse postale :

CP-Ville :

Je préfère recevoir personnellement les documents ci-dessous (cocher les éléments désirés) :

- Compte-rendu d'Hospitalisation
- Compte-rendu Opérateur
- Dossier d'Anesthésie
- Dossier Transfusionnel
- Dossier Infirmier
- Résultats biologiques les plus récents
- Ensemble des résultats biologiques
- Compte(s)-rendu(s) d'examen(s) :
 - Radiologique(s) (précisez le ou lesquels)

 - Autre(s) (précisez le ou lesquels)

- Compte(s)-rendu(s) de Consultation
Précisez la ou le(s)quelle(s)

DUPLICATA D'IMAGERIE MEDICALE :

Examen(s) concerné(s) :

Les scanners et IRM récents (à partir de 2008-2009) peuvent être transmis sur CD-ROM (2,75 € pièce) + clichés pulmonaires - Tarif fixé par l'Arrêté du 01/10/2001 du 1^{er} Ministre – J O du 2/10/2001

Les autres duplicatas de Clichés Radiologiques (7 euros par cliché, prix coûtant)

Ces pièces, confidentielles, peuvent vous être transmises de deux façons (cochez l'option souhaitée) :

- Remises en mains propres à l'Hôpital (sur présentation d'une pièce d'identité)
- Expédiées à votre adresse en Recommandé avec Accusé de Réception
(contre remboursement des frais de dossier et d'expédition majorés de la taxe postale en vigueur)

Date

Signature des 2 parents et de l'enfant (si possible)